

THIN-CRETE VERTICAL GROUT

RESURFAÇAGE ESTAMPABLE POUR APPLICATIONS VERTICALES

DESCRIPTION

THIN-CRETE VERTICAL GROUT est un produit de surfaçage cimentaire à une composante, modifié par polymères et facile d'utilisation qui est conçu pour estamper les surfaces verticales. THIN-CRETE VERTICAL GROUT est léger, facile à passer à la truelle et peut être appliqué à une épaisseur pouvant dépasser 50 mm (2 po).

DOMAINES D'APPLICATION

- Surfaces verticales intérieures ou extérieures
- Blocs de cendres
- Planches d'appui
- Gypse
- Bois
- Coffrages à béton isolants

CARACTÉRISTIQUES

- Facile à appliquer sur les surfaces verticales, sans affaissement
- Peut être appliqué à une épaisseur allant jusqu'à 50 mm (2 po) par couche
- Durable à long terme
- Requiert peu d'entretien
- Peut être coloré intégralement par l'ajout de sachets de colorant THIN-CRETE COLOR PACK. Consulter les chartes de couleurs standards d'Increte pour visualiser les 30 couleurs offertes.

EMBALLAGE

THIN-CRETE VERTICAL GROUT est offert en unités de 18,1 kg (40 lb). Les couleurs offertes sont Standard Gray et Light Gray.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

RENDEMENT

Un sac de 18,1 kg couvre environ 1,48 m² à une épaisseur de 13 mm (16 pi² à une épaisseur de 0,5 po) ou 0,74 m² à une épaisseur de 25 mm (8 pi² à une épaisseur de 1 po).

MODE D'EMPLOI

PRÉPARATION DE LA SURFACE

Les surfaces doivent être propres et exemptes de revêtements ou d'agents de scellement. Utiliser un support d'enduit ou un treillis métallique ou en plastique si du mouvement est anticipé ou si le coulis est appliqué sur du bois. Lorsque l'application se fait sur des planches d'appui, du gypse ou des plaques de plâtre, installer du treillis sur les joints.

Étape 1 : apprêter avec BOND-CRETE. Deux couches peuvent être nécessaires pour les surfaces poreuses. Laisser le produit prendre prise jusqu'à ce qu'il devienne clair, mais encore collant. Ne pas laisser s'écouler plus de 24 heures entre l'application de BOND-CRETE et l'application de la couche de préparation.

Étape 2 : appliquer une couche de préparation. La couche de préparation procurera une surface texturée sur laquelle la couche d'estampage pourra s'agripper et préviendra l'affaissement et le glissement. Utiliser 3,8 litres d'eau fraîche par sac de 18,1 kg de THIN-CRETE VERTICAL GROUT. Malaxer pendant 2 à 3 minutes et ajuster la quantité d'eau au besoin. Appliquer une couche très mince à la truelle. SPRAY-DECK GROUT peut être utilisé pour la couche de préparation.

Étape 3 : appliquer la couche d'estampage. Une fois la prise de la couche de préparation terminée, malaxer et mettre en place la couche d'estampage. Verser un sac de 18,1 kg de THIN-CRETE VERTICAL GROUT dans 3,8 litres d'eau fraîche, puis malaxer pendant 2 à 3 minutes. De l'eau supplémentaire peut être ajoutée, mais l'épaisseur maximale sans affaissement ou glissement sera réduite. CEMENT RETARDER peut être utilisé pour augmenter la durée d'ouvrabilité.

Étape 4 : estamper. Lorsque le matériau devient spongieux, mais avant la formation d'une croûte à la surface, l'estampage devrait commencer. Cette condition peut être atteinte immédiatement après l'application de la couche d'estampage ou jusqu'à trois heures plus tard, selon l'épaisseur et les conditions climatiques. Utiliser LIQUID RELEASE sur les outils d'estampage et sur les surfaces à estamper. Il est préférable de nettoyer les joints et les marques d'estampage le jour suivant. La surface peut également être sculptée, moulée ou taillée manuellement.

Étape 5 : colorer. Différentes options de coloration sont offertes, entre autres : la coloration intégrale par l'ajout de sachets THIN-CRETE COLOR PACK ou l'utilisation de colorants de surface tels que STAIN-CRETE, THIN-CRETE ANTIQUING, STONE ESSENCE ou CONCRETE STAIN SEALER.

Étape 6 : sceller. Protéger la surface avec un agent de scellement tel que CLEAR SEAL ou REPEL WB.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Pour usage professionnel seulement.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 8.15

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.